

NOTICE

SUR

LES ORIGINES DU THÉÂTRE DE LYON,

MYSTÈRES, FARGES ET TRAGÉDIES,

TROUPES AMBULANTES. — MOLIÈRE.

PAR M. BROUCHOUD,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

Messieurs,

Le mémoire dont j'ai l'honneur de vous présenter une analyse a pour titre : *les Origines du théâtre de Lyon*.

Le but de cette étude a été de rechercher les traces les plus anciennes qu'aient laissées dans nos annales lyonnaises les représentations de mystères, et d'y suivre jusqu'à nos jours le développement de l'art dramatique.

C'est trente-trois ans après les lettres patentes de Charles VI, qui avaient institué à Paris la compagnie des *Confrères de la Passion*, que le couvent des Jacobins de Lyon vit se dresser la première scène. Et, si l'on veut se faire une idée de sa simplicité, il suffit de lire la délibération consulaire qui ouvrit, le vendredi 20 janvier 1435, un crédit de six livres tournois pour la construction des échafauds nécessaires à la représentation du surtendemain. Nous ne pensons pas qu'avant cette époque Lyon ait vu jouer des mystères proprement dits; car il ne faut pas oublier qu'on donnait aussi ce nom à de simples tableaux plastiques exposés sur les places et dans les carrefours à l'occasion des entrées royales ou des réjouissances que provoquaient alors les victoires et les traités de paix. Une circonstance fâcheuse contribue à jeter de l'obscurité sur les origines du théâtre lyonnais, c'est la disparition des actes consulaires, que nous ne possédons qu'à partir de l'année 1416.

NOTICE

SUR

LES ORIGINES DU THÉÂTRE DE LYON,

MYSTÈRES, FARGES ET TRAGÉDIES,

TROUPES AMBULANTES. — MOLIÈRE.

PAR M. BROUCHOUD,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

Messieurs,

Le mémoire dont j'ai l'honneur de vous présenter une analyse a pour titre : *les Origines du théâtre de Lyon*.

Le but de cette étude a été de rechercher les traces les plus anciennes qu'aient laissées dans nos annales lyonnaises les représentations de mystères, et d'y suivre jusqu'à nos jours le développement de l'art dramatique.

C'est trente-trois ans après les lettres patentes de Charles VI, qui avaient institué à Paris la compagnie des *Confrères de la Passion*, que le couvent des Jacobins de Lyon vit se dresser la première scène. Et, si l'on veut se faire une idée de sa simplicité, il suffit de lire la délibération consulaire qui ouvrit, le vendredi 20 janvier 1435, un crédit de six livres tournois pour la construction des échafauds nécessaires à la représentation du surtendemain. Nous ne pensons pas qu'avant cette époque Lyon ait vu jouer des mystères proprement dits; car il ne faut pas oublier qu'on donnait aussi ce nom à de simples tableaux plastiques exposés sur les places et dans les carrefours à l'occasion des entrées royales ou des réjouissances que provoquaient alors les victoires et les traités de paix. Une circonstance fâcheuse contribue à jeter de l'obscurité sur les origines du théâtre lyonnais, c'est la disparition des actes consulaires, que nous ne possédons qu'à partir de l'année 1416.

La rédaction en fut commencée à la Noël 1370; mais les premiers quarante-cinq volumes ne se trouvent pas aux archives de la ville, et il n'est pas possible de combler cette immense lacune en consultant les registres de la comptabilité, dont les brèves énonciations excitent plus notre curiosité qu'elles ne peuvent la satisfaire.

Mais les mystères n'étaient que des paraphrases de nos légendes sacrées. L'esprit éveillé de la jeunesse trouva bientôt trop fades les récits bibliques; des clercs de la chancellerie du roi dressèrent, en 1457, des tréteaux pour basouer les ridicules du temps. Ils dirigèrent leurs premiers traits satiriques contre les dames lyonnaises.

Ce premier essai de farce ou sottie motiva de vives plaintes de la part d'un des conseillers de ville, qui avait eu plus que d'autres à souffrir de ces libertés de langage. Le consulat crut devoir s'armer du pouvoir de la censure pour prévenir le retour de semblables désordres, et à l'avenir aucune représentation dramatique ne put avoir lieu à Lyon sans l'autorisation préalable de la municipalité. Les clercs de la basoche, activement surveillés, reculèrent devant leurs propres défis, et rendirent à leur corporation quelque éclat en célébrant avec plus de solennité ses fêtes traditionnelles. On sait combien elles devinrent brillantes, puisque Philibert Girinet ne dédaigna pas de chanter, en vers latins, les cérémonies du couronnement de son prince. Les lettres y ont gagné une gracieuse idylle.

C'est de 1483 à 1513 que les spectacles populaires furent le plus en faveur; mais le consulat, qui leur avait paru d'abord favorable, montra bientôt des dispositions moins bienveillantes. Cependant, en 1483, *la Vie de sainte Catherine*, en 1485 et en 1487, *le Mystère de la Passion*, en 1500, *la Vie de sainte Magdeleine*, en 1506, *le Jeu de saint Nicolas-de-Tolentin*, furent successivement représentés. Les Florentins résidant à Lyon y jouèrent même des *Farces en l'honneur du pape* en 1513, et après une nouvelle tentative de comédie satirique arrêtée par l'opposition des consuls en 1515, la représentation des deux mystères *la Conception de Notre-Dame* et *la Vie de saint Jean-Baptiste* fut, en 1518, le dernier acte qui clôt la première phase du mouvement dramatique.

A partir de 1520, il subit en effet une transformation. Aux mystères qui se déroulaient devant la foule durant plusieurs journées consécutives succéda le mystère abrégé, suivi de moralités ou de farces. Les salles de spectacle remplacèrent les voûtes des églises et les places publiques, où tour à tour avaient apparu les joueurs de drames hiératiques, ou les prédicateurs que la ville choisissait tous les deux mois parmi les divers ordres religieux pour « esmouvoir le peuple à dévotion. »

Un riche marchand lyonnais, Jean Neyron, fonda, en 1538, un théâtre permanent, dont les historiens nous ont donné la description et où, disent-ils, « les dimanches et les jours de fêtes, après dîner, furent représentées la plupart des histoires du vieil et nouveau testament avec la farce au bout pour récréer les assistants. . . . » La mort de Neyron, survenue en 1541, amena la ruine de son entreprise. Son bâtiment fut vendu par son fils et personne ne paraît avoir tenté ailleurs de continuer son œuvre. Nous arrivons du reste aux luttes politiques et religieuses de la seconde moitié du XVI^e siècle. L'art dramatique, contrarié par les agitations de la rue, ne se manifeste plus qu'à de rares intervalles, tantôt à l'occasion des chevauchées de l'âne, sous la forme des cris ou proclamations qui précédaient ces fêtes, tantôt à la fin de chaque année scolaire, par les divertissements que Barthélemy Aneau, régent du collège de la Trinité, organisait pour la jeunesse des écoles.

Le règne de Henri IV, en rendant la paix à notre pays, donna un nouvel essor aux œuvres de l'esprit. Le répertoire italien, transporté en France par la cour des Médicis, fit oublier complètement les anciens mystères; il inspira le goût de la tragédie et des pièces où le génie de la mécanique couvrait la médiocrité des conceptions littéraires. La forme des anciens échafauds ne pouvait se prêter aux nouvelles nécessités de l'action dramatique; aussi Lyon, n'ayant plus de salle de spectacle, se vit-il privé de ce genre de délassements. Le séjour de Henri IV et de sa cour, le passage de diverses troupes italiennes donnèrent bien lieu à quelques représentations pour lesquelles le collège de la Trinité ouvrit ses portes à la foule; mais les exercices de fin d'année venaient seuls offrir à un public privilégié des distractions périodiques.

Vers le milieu du xvii^e siècle, les troupes ambulantes de comédiens étaient devenues nombreuses. Les établissements religieux ou d'éducation rompirent avec les traditions nouvelles de la comédie, et les jeux de paume se transformèrent en scènes dramatiques. La même année où se fondait à Paris *l'illustre théâtre*, Lyon se pressait aux représentations de Charles Dufresne, le futur associé de J. B. Poquelin Molière. Le 8 février 1643 se mariaient, à l'église de Sainte-Croix, François de la Court et Magdeleine Dufresne; leurs témoins étaient Charles Dufresne, Nicolas Desfontaines et Pierre Reveillon. Ce François de la Court était, ainsi que Pierre Reveillon, originaire de Paris; les Dufresne appartenaient à une famille de maîtres tailleurs de Lyon, et quant à Nicolas Desfontaines, nous le verrons appartenir, en 1644, à *l'illustre théâtre*, et s'en séparer en 1645 pour parcourir la province.

Cette première troupe fut remplacée à Lyon par celle d'Abraham Mitalla, dit *La Source*, et le personnel de celle-ci nous est révélé par un acte de baptême reçu à l'église de Sainte-Croix, le 1^{er} février 1644. Le parrain de l'enfant baptisé est désigné sous le nom de Jean-Jacques de Gorles; c'était sans doute un personnage de quelque distinction, puisqu'il eut pour commère Jane de Roncerre, la femme du chef de la troupe. Jean-Jacques de Gorles, que nous retrouverons ailleurs sous le nom de Jacomo de Gorla, prendra plus tard le titre d'opérateur et d'habitant de Lyon. Mais en 1644 il ne venait que d'arriver dans cette ville avec une enfant appelée *Marquise Thérèse*, qui ne faisait pas plus que lui partie de la troupe de Mitalla, bien que la grande camaraderie qui existait entre tous ait pu les faire considérer les uns et les autres comme des comédiens. Mitalla fit un long séjour à Lyon, car il y était, au mois de février de l'année 1650, en procès avec deux repasseuses, des mains desquelles il avait peine à retirer « une dentelle de points de Flandre à quatorze pointes. » Nous savons par Chapuzeau, bien qu'il ne l'ait pas nommé, qu'il se trouvait encore dans cette ville quand Molière y arriva, puisque l'ancienne troupe de *l'illustre théâtre* eut bientôt un tel succès que plusieurs des comédiens et des comédiennes, qui depuis quelque temps y donnaient des représentations, passèrent dans les rangs des nouveaux venus.

Charles Dufresne et ses camarades étaient associés avec Molière depuis 1648 au moins, car ils présentèrent ensemble cette année une requête aux consuls de la ville de Nantes. Or Pierre Reveillon figurant comme signataire d'un acte de baptême passé à Sainte-Croix, le 9 décembre 1652, la troupe de Molière était donc à cette date arrivée à Lyon. Un autre document nous permet moins encore d'en douter. Le 19 février 1653, René Berthelot, l'acteur auquel l'histoire a conservé le nom de du Parc et qui joua sous celui de Gros-René, fils d'un bourgeois de Nantes, arrêtait par-devant M^e Thomazet, notaire, les conditions civiles de son mariage avec Marquise Thérèse de Gorla. J. B. Poquelin, Joseph Bédard, Charles Dufresne, Pierre Reveillon et d'autres signèrent au contrat. Le mariage fut célébré quatre jours après (le 23 février), et nous devons à cette union, qui fut féconde, de pouvoir suivre plus facilement dans ses voyages la troupe de Molière.

Le célèbre auteur comique, arrivé à Lyon vers la fin de 1652, y a passé l'année 1653 et une grande partie de 1654. Il ne s'éloigna que pour aller aux états de Languedoc, qui se sont ouverts à Montpellier le 7 décembre de cette année. C'est durant ce premier et long séjour que Molière fit à Vienne l'excursion dont a parlé Nicolas Chorier, dans sa *Vie de Pierre de Boissat*; c'est à la même époque qu'il joua la tragédie d'*Irène*, de l'avocat Claude Basset; et c'est à l'influence que son génie exerça sur les esprits qu'il faut attribuer ces nombreuses productions dramatiques de Françoise Pascal, de J. Villemot et de plusieurs auteurs anonymes.

Après la session des états du Languedoc de 1654, qui ne fut sans doute terminée que vers les premiers jours de l'année 1655, Molière revint avec sa troupe à Lyon. Et un document authentique, l'acte de mariage de Faulle Martin et d'Anne Reynis, du 29 avril 1655, vient ainsi corroborer, en les complétant, les souvenirs de D'Assoucy. Le chapitre neuvième de *ses Aventures* nous apprend qu'il trouva, à son arrivée dans cette ville, les Bédard, et qu'après y avoir vécu pendant trois mois avec eux, au milieu des plaisirs et des spectacles, il les suivit à Avignon, et de là aux états de Languedoc, qui devaient se tenir à Pézénas. La date de ces événements est donc désormais fixé; ils se réfèrent à l'année 1655.

La troupe de Nicolas Biès, comédien du roi, succéda à celle de Molière, qui ne revit plus Lyon qu'à son retour de Grenoble, après le carnaval de 1658. Mais il ne paraît pas s'y être arrêté longtemps. Sa seule préoccupation était alors de rentrer à Paris, et les voyages à la cour auprès de ses protecteurs l'occupèrent plus pendant cette année que les représentations dramatiques. On sait en effet que le désir de se rapprocher de la capitale, où il tenait à finir sa carrière, le ramena, en 1658, dans le nord de la France. Son séjour à Rouen fut, au bout de quelques mois, le terme de ses pérégrinations à travers la province.

Cet épisode des annales dramatiques lyonnaises, dont le génie de Molière personnifie l'intérêt, est retracé d'après des documents inédits. Nous croyons n'avoir négligé aucun des souvenirs laissés dans notre ville par l'illustre auteur.

Quant à l'étude du théâtre à Lyon pendant le xvii^e siècle, si elle est loin d'être dépourvue d'attrait, nous l'avons cependant plus succinctement écrite, parce qu'elle ne présente plus les incertitudes et l'obscurité qui pèsent sur les origines de notre scène dramatique.